

## ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE THEATRE NADIA ET LILI BOULANGER

### FICHE D'INSCRIPTION / REINSCRIPTION. RENTREE 2021 - 2022

NOM de l'élève :..... Prénom de l'élève :.....

Date de naissance :.....

Nom et prénom parental (ou tuteur) :.....

Adresse :.....  
.....

Code Postal :..... Commune :.....

Téléphone :..... Autre téléphone:.....

Adresse mail :.....

#### **Je souhaite régler :**

- la totalité de l'inscription par chèque à l'ordre de Régie de recettes de Juvignac (chèque à déposer en mairie auprès du Guichet Unique dès réception de facture).
- par prélèvement automatique mensuel en 9 mensualités de Octobre à Juin (les prélèvements automatiques déjà en cours seront reconduits automatiquement).

#### **Droit à l'image / lettres d'information / Règlement intérieur**

J'autorise mon enfant à être photographié ou filmé dans le cadre des activités de l'école municipale de musique. J'autorise la publication des photographies où films le représentant pour les usages suivants : publication dans le journal municipal de la commune, publication sur le site internet de la commune et dans toute autre publication municipale. Cette autorisation est valable pour l'année scolaire 2021/2022.

Oui  Non

J'accepte de recevoir les lettres d'information de la ville par courrier électronique :

Oui  Non

J'ai pris connaissance du règlement intérieur à destination des usagers de l'école de musique et m'engage à le respecter.

Oui Signature :

## **CHOISIR SON PARCOURS**

### **Le parcours complet**

Ce parcours permet de former de façon complète un élève musicien, en conformité avec les recommandations du schéma national d'orientation pédagogique.

- Accès : à partir du CE1 (7 ans), et jusqu'à 25 ans
- Durée : 3 cycles, potentiellement diplômants. La durée de chaque cycle peut varier de 3 à 5 ans.

#### **Contenu :**

- Pratique collective : de 45 mn à 1H30 suivant les formations. Ensemble instrumental ou théâtre pour les débutants, et accès à toutes les autres pratiques collectives dès que possible.
- Formation musicale : de 45 mn à 1H
- Pratique instrumentale : 30 mn de cours de la première année à la deuxième année de cycle II, 45 mn à partir de la 3<sup>ème</sup> année de cycle II.

Pour les ados ayant atteint la 3<sup>ème</sup> année de cycle II, la formation musicale est optionnelle.

### **Le parcours adulte**

Le parcours adulte formalise la présence indispensable des pratiques collectives pour tout enseignement instrumental.

- Accès : ouvert aux adultes, à partir de 25 ans
- Durée : une année, renouvelable.

#### **Contenu :**

- Pratique collective : de 45 mn à 1H30 suivant les formations. Accès à toutes les pratiques collectives sans limitation de nombre (y compris la formation musicale adulte grands débutants).
- Pratique instrumentale : 30 mn de cours

### **Ateliers et pratiques collectives seules**

Les ateliers et pratiques collectives proposés au sein de l'école municipale de musique permettent la pratique régulière et encadrée de la musique en groupe.

- Accès : ouverts aux élèves et musiciens amateurs dès que leur niveau ou leur âge le permet. Cette formule donne accès illimité à toutes les pratiques collectives proposées.

#### **Contenu :**

- Ateliers d'éveil (à partir de 3 ans), initiation (à partir de 6 ans), atelier jazz, atelier initiation jazz et musiques actuelles, atelier musiques actuelles, formation musicale, ensemble de batterie-percussions, fanfare,...
- De 45 mn à 1H30

## **LES INSTRUMENTS PROPOSES**

Merci de sélectionner votre (vos) instrument(s) pour le(s)quel(s) vous vous (ré)inscrivez dans la liste ci-dessous.

- BATTERIE - PERCUSSIONS
- CLARINETTE
- FLUTE TRAVERSIERE
- GUITARE ELECTRIQUE
- GUITARE CLASSIQUE
- HARPE
- PIANO
- SAXOPHONE
- TROMPETTE
- TROMBONE
- VIOLON

## **LES PRATIQUES COLLECTIVES**

Pour les enfants et adolescents, la pratique collective est obligatoire dès la première année (chorale enfant ou atelier rythmique), puis, dès que possible la participation aux ensembles instrumentaux est proposée. Pour les adultes, la pratique collective est incluse dans le parcours adulte.

**Le nombre de pratiques collectives par personne n'est pas limité, plusieurs choix sont possibles.**

- ENSEMBLE INSTRUMENTAL 7 - 11 ans
- ATELIER MUSIQUES ACTUELLES - blues, rock, funk, chanson, venez pratiquer en groupe !
- ATELIER JAZZ ET GROOVE : standards de jazz et de bossa nova, découverte et pratique de l'improvisation
- CHORALE SENIORS - Une pratique du chant choral pour les séniors, accessible avec la carte séniors.
- ENSEMBLE A CORDES - en partenariat avec l'école municipale de musique de St Jean de Vedas
- ENSEMBLE de batterie-percussions – Pour les batteurs et percussionnistes, polyrythmie à tout va.
- ENSEMBLE FANFARE DE RUE / Orchestre vents et percussions
- LES ATELIERS THEATRE / enfants – ados – adultes – seniors

## **LES ATELIERS D'ÉVEIL ET D'INITIATION**

La formation musicale fait partie du parcours complet pour les enfants et adolescents.

Pour les adultes débutants, une "boîte à outils musicaux" vous est proposée dans le but de répondre pratiquement à vos questions.

Pour les enfants rentrant en CP et ayant suivi une première année d'éveil, une année d'initiation est proposée.

- EVEIL (enfants à partir de 3 ans, petite section de maternelle)
- INITIATION (enfants à partir de 6 ans, CP, suite de la première année d'éveil)

## **LA FORMATION MUSICALE ADULTE**

Pour les adultes débutants, une "boîte à outils musicaux" vous est proposée dans le but de répondre pratiquement à vos questions. Deux niveaux sont proposés (en fonction du nombre d'inscrits).

- FORMATION MUSICALE pour ADULTES grands débutants (1ère année de pratique)
- FORMATION MUSICALE pour ADULTES (2 et 3<sup>ème</sup> année de pratique)

Fait à..... le.....

Signature :